



**Émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France :
estimation du premier semestre de l'année 2026
par le baromètre des émissions mensuelles du Citepa et du deuxième semestre 2026
restant par le baromètre prévisionnel, édition octobre 2026**

L'essentiel

Le Citepa communique ce mardi 13 octobre 2026, les résultats de son **baromètre des émissions mensuelles** qui présente une estimation des émissions de gaz à effet de serre [GES] et de polluants atmosphériques [PA] en France pour le premier semestre 2026, complété par son baromètre prévisionnel jusqu'à la fin de l'année.

Estimation des émissions selon le format

Format	Type	T1 2026	T2 2026	T3 2026	T4 2026
Baromètre mensuel	GES	x	x		
	PA	x	x		
Baromètre prévisionnel	GES			x	x
	PA				

Les premières estimations pour le premier semestre 2026 amènent les émissions nationales de GES⁽¹⁾ à 179,7 MtCO₂e, une réduction de 4,1% comparée au même semestre de l'année précédente (187,4 MtCO₂e). Les secteurs des bâtiments et des transports contribuent principalement à cette baisse des émissions, avec respectivement, -3,7 MtCO₂e (-12,0%) et -2,7 MtCO₂e (-4,5%). Les autres secteurs y participent également dans une moindre mesure.

Selon la tendance envisagée par le baromètre prévisionnel, les émissions nationales diminueraient de 1,3% au second semestre 2026 par rapport au second semestre 2025, soit une baisse moins marquée qu'au début d'année. Le recul serait de 1,1% au troisième trimestre et s'accentuerait légèrement au quatrième trimestre (-1,5%). Sur l'ensemble de l'année 2026, les émissions nationales de gaz à effet de serre diminueraient ainsi de -2,8% par rapport à 2025.

(1) correspondant au périmètre France hexagonale et Outre-mer inclus dans l'UE, hors UTCATF (Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie)

Estimation des émissions de GES par secteur

Emissions de CO ₂ e (MtCO ₂ e) Périmètre : France hexagonale et Outre-mer UE	S1				Année				Prévisionnel			
	2025	2026	Evol. %	Evol. MtCO ₂ e	Année 2025	Année 2026	Evol. %	Evol. MtCO ₂ e	Année 2025	Année 2026	Evol. %	Evol. MtCO ₂ e
Industrie de l'énergie	16,1	15,9	-1,2%	-0,2	31,4	32,5	3,6%	1,1	31,4	32,5	3,6%	1,1
Industrie manufacturière et construction	30,1	29,4	-2,4%	-0,7	58,4	57,3	-1,8%	-1,1	58,4	57,3	-1,8%	-1,1
Traitement centralisé des déchets	7,6	7,6	0,0%	0,0	15,3	15,3	0,0%	0,0	15,3	15,3	0,0%	0,0
Usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires	30,6	26,9	-12,0%	-3,7	54,9	51,7	-5,9%	-3,2	54,9	51,7	-5,9%	-3,2
Agriculture/sylviculture	42,5	42,1	-1,0%	-0,4	76,6	75,6	-1,3%	-1,0	76,6	75,6	-1,3%	-1,0
Transports	60,5	57,7	-4,5%	-2,7	122,9	117,0	-4,8%	-5,9	122,9	117,0	-4,8%	-5,9
TOTAL national hors UTCATF	187,4	179,7	-4,1%	-7,7	359,4	349,4	-2,8%	-10,0	359,4	349,4	-2,8%	-10,0



[Émissions de gaz à effet de serre](#)

[Émissions de polluants atmosphériques](#)

[Pour en savoir plus](#)

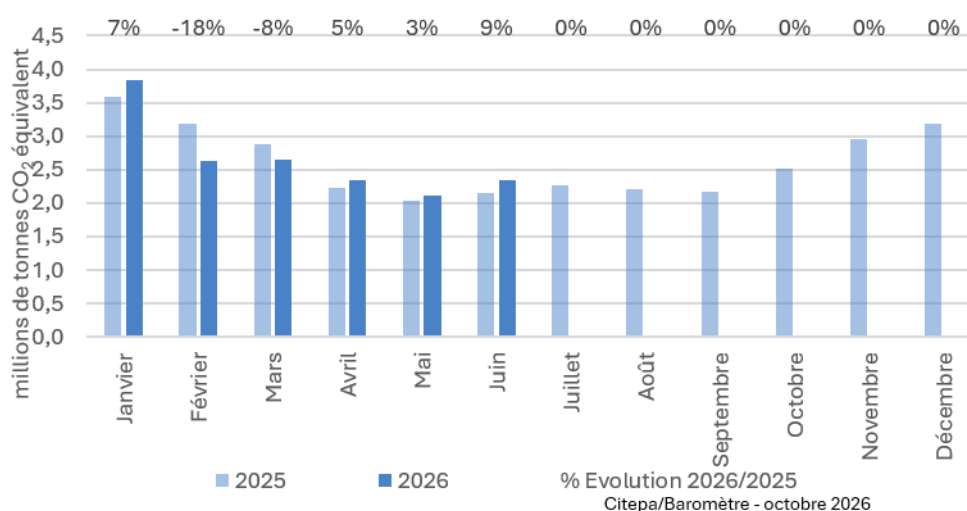
Émissions de gaz à effet de serre

Analyse par secteur

■ Industrie de l'énergie : quasi-stabilisation des émissions

Après une diminution marquée entre le premier trimestre de 2025 et celui de 2026, les émissions comparées du deuxième trimestre du secteur de l'industrie de l'énergie sont en nette augmentation (+5,6% contre -5,7% pour le trimestre précédent). En conséquence, les émissions montrent une certaine stabilité entre le premier semestre 2025 et celui de 2026 (-0,2 MtCO₂ ; -1,2%). Plus en détail, la production d'électricité, environ un tiers des émissions du secteur de l'industrie de l'énergie, accroît légèrement ses émissions au premier semestre 2026 de 0,3% par rapport au même semestre 2025 (davantage de recours aux énergies fossiles au deuxième trimestre 2026). En revanche, le secteur du chauffage urbain, environ 15% de contribution au secteur, baisse ses émissions de 9,9% sur la même période, ainsi que dans une moindre mesure, le raffinage du pétrole, environ 1/5^e des émissions du secteur, avec une réduction de 0,9%.

Ces variations peuvent s'expliquer, en partie, par des facteurs météorologiques, le premier trimestre 2026 ayant été légèrement plus doux qu'en 2025.



Émissions mensuelles de GES dans le secteur de l'industrie de l'énergie

Toutefois, selon le baromètre prévisionnel, les émissions de l'industrie de l'énergie augmenteraient au second semestre 2026 par rapport à la même période de 2025. Cette hausse serait particulièrement marquée au troisième trimestre (+15,9%), avant de ralentir au quatrième trimestre (+2,9%). **Sur l'ensemble de l'année, les émissions du secteur progresseraient ainsi de 3,6% par rapport à 2025.**



Cette évolution serait principalement portée par la production d'électricité¹, dont les émissions augmenteraient fortement au second semestre, conduisant à une hausse de 15,9% sur l'ensemble de l'année. À l'inverse, les émissions du raffinage du pétrole diminueraient de 8,4% au second semestre et de 4,8% sur l'année.

Émissions trimestrielles de GES dans le secteur de l'industrie de l'énergie

Emissions de CO ₂ e (MtCO ₂ e) en France hexagonale et Outre-mer UE		Baromètre (*)		Baromètre (*)		Annuel
		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	
2025	Industrie de l'énergie	9,7	6,4	6,6	8,6	31,4
2026		9,1	6,8	7,7	8,9	32,5
Evol. %		-5,7%	5,6%	15,9%	2,9%	3,6%

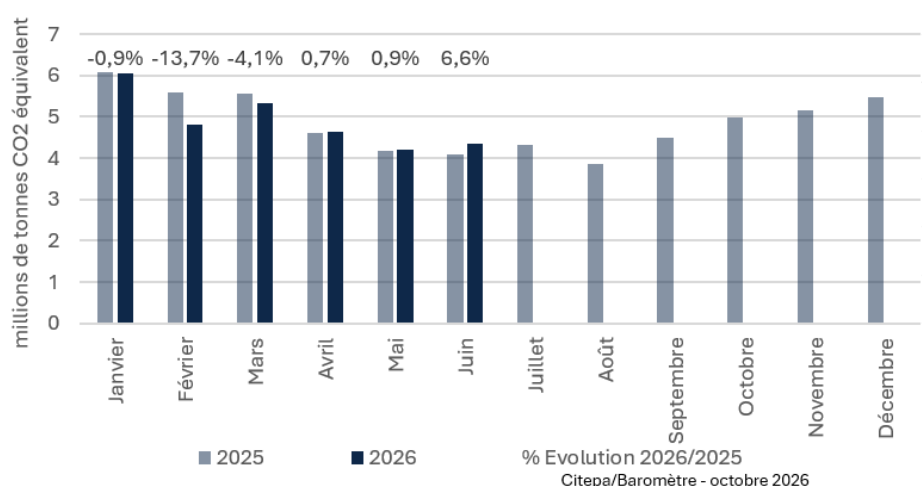
Prévision (**)

(*) baromètre trimestriel

(**) Prévisions pour le trimestre à partir du scénario d'activité de la note de Conjoncture Insee de septembre 2026, des prévisions internes Citepa et des données du baromètre disponibles mi-septembre 2026

Industrie manufacturière et construction : une disparité des évolutions selon la branche

Dans l'ensemble, le secteur de l'industrie manufacturière et construction voit ses émissions diminuer de 0,7 MtCO₂e (-2,4%) entre le premier semestre 2025 et celui de 2026. La majorité des sous-secteurs industriels, ainsi que la construction, contribuent à cette baisse. Seules les industries métallurgiques augmentent, notamment le sous-secteur de la métallurgie des métaux ferreux avec une hausse sur cette période de 0,4 MtCO₂e (+9,0%) en lien avec la forte augmentation de consommation de combustibles minéraux solides par la sidérurgie sur la période. Au regard des autres types d'industries, plus de la moitié de la réduction des émissions provient de l'agroalimentaire et des industries chimiques (-0,3 MtCO₂e chacune), puis des industries des biens d'équipements et matériels de transports, de la construction et du sous-secteur des autres industries manufacturières (-0,1 MtCO₂e chacune). Le gaz naturel étant le combustible le plus utilisé dans ces industries, la baisse de sa consommation sur la période estimée implique une réduction des émissions.



Émissions de GES dans le secteur de l'industrie manufacturière et construction entre 2025 et 2026

¹ La production des centrales au gaz françaises a été essentiellement mobilisée pour contribuer à exporter de l'électricité vers les pays voisins afin d'éviter de faire fonctionner des centrales plus coûteuses. *Premières analyses sur le fonctionnement du système électrique au cours de l'été 2026*, RTE, Septembre 2026.



Selon le baromètre prévisionnel, les émissions de l'industrie manufacturière et de la construction poursuivraient leur baisse au second semestre 2026, avec un recul de 2,2% au troisième trimestre puis de 0,5% au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, elles diminueraient ainsi de 1,8% par rapport à 2025.

Les prévisions font toutefois apparaître des trajectoires différentes selon les sous-secteurs. Après la forte hausse observée au premier semestre, les émissions de la métallurgie des métaux ferreux repartiraient à la baisse² au second semestre (-8,3 % au troisième trimestre et -4,1% au quatrième), conduisant à une quasi-stabilité sur l'année (+1,3%). À l'inverse, les minéraux non métalliques et matériaux de construction, en légère baisse au premier semestre (-1,1%), enregistreraient une hausse au troisième (+3,5%) et quatrième (+1,4%) trimestres.

Émissions trimestrielles de GES dans le secteur de l'industrie manufacturière et construction

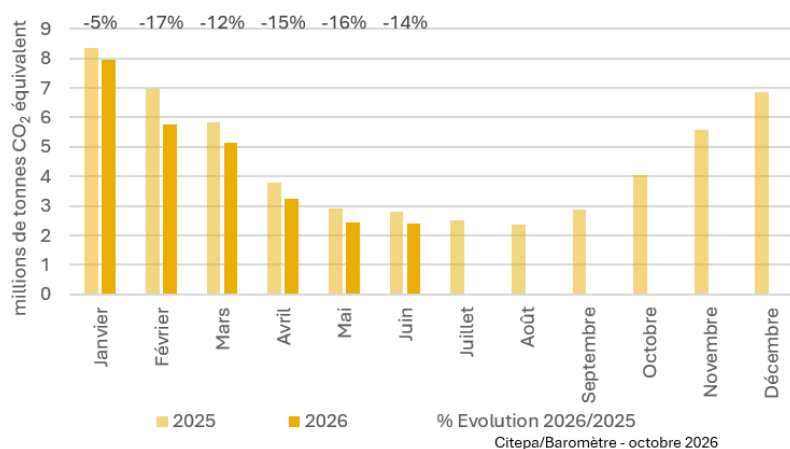
Emissions de CO ₂ e (MtCO ₂ e) en France hexagonale et Outre-mer UE		Baromètre (*)	Baromètre (*)			
		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Annuel
2025	Industrie manufacturière et construction	17,2	12,9	12,7	15,6	58,4
2026		16,2	13,2	12,4	15,6	57,3
Evol. %		-6,1%	2,6%	-2,2%	-0,5%	-1,8%
					Prévision (**)	

(*) baromètre trimestriel

(**) Prévisions pour le trimestre à partir du scénario d'activité de la note de Conjoncture Insee de septembre 2026, des prévisions internes Citepa et des données du baromètre disponibles mi-septembre 2026

■ Usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires : chute des émissions dans le chauffage, eau chaude sanitaire et cuisson tertiaire

Le secteur de l'usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires enregistre la plus grande réduction des émissions de GES, parmi les autres secteurs, entre le premier semestre 2025 et celui de 2026. En outre, la forte décroissance des émissions sur ces périodes de 3,7 Mt CO₂e (-12,0%) provient en grande majorité du sous-secteur du chauffage, eau chaude sanitaire et cuisson des bâtiments, résidentiels comme tertiaires. En effet, les émissions de ce dernier dans le résidentiel diminuent de 2,5 MtCO₂e (-13,8%) et celles dans le tertiaire de 0,9 Mt CO₂ (-11,8%). Le combustible fossile très majoritaire dans ce sous-secteur est le gaz naturel, qui diminue d'environ 10% entre les semestres estimés.



Émissions de GES dans le secteur du résidentiel/tertiaire entre 2025 et 2026

² Cette estimation s'appuie notamment sur le scénario d'activité de la note de Conjoncture publiée en septembre par l'Insee ainsi que sur des prévisions internes (cf. Note méthodologique baromètre prévisionnel éd. 2026).



Après la baisse marquée au premier semestre, le baromètre prévisionnel anticipe un léger rebond des émissions liées à l'usage des bâtiments, ces dernières repartiraient effectivement légèrement à la hausse au second semestre (+1,9% par rapport au second semestre 2025). Cette évolution serait observée au troisième trimestre (+1,4%) comme au quatrième (+2,2%). Ce rebond ne compenserait toutefois pas la forte baisse du début d'année : sur l'ensemble de 2026, les émissions du secteur resteraient en diminution de 5,9% par rapport à 2025.

Émissions trimestrielles de GES dans le secteur du résidentiel/tertiaire

Emissions de CO ₂ e (MtCO ₂ e) en France hexagonale et Outre-mer UE		Baromètre (*)	Baromètre (*)			
		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Annuel
2025	Usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires	21,1	9,5	7,8	16,5	54,9
2026		18,9	8,1	7,9	16,9	51,7
Evol. %		-10,7%	-14,9%	1,4%	2,2%	-5,9%
					Prévision (**)	

(*) baromètre trimestriel

(**) Prévisions pour le trimestre à partir du scénario d'activité de la note de Conjoncture Insee de septembre 2026, des prévisions internes Citepa et des données du baromètre disponibles mi-septembre 2026

Agriculture / sylviculture : des émissions stables malgré des évolutions contrastées selon les gaz

L'estimation des émissions de GES et de polluants atmosphériques du baromètre agriculture repose sur les données mensuelles de conjoncture disponibles pour le premier semestre 2026 concernant les cheptels (SPIE-BDNI³ pour les bovins et SSP⁴ pour les porcins et les volailles) et les livraisons d'engrais minéraux par forme (bulletin SSP de septembre 2026). Pour plus de détails, voir la [note méthodologique](#)⁵.

Sur les sept premiers mois 2026, le cheptel bovin poursuit sa décapitalisation, avec une baisse plus marquée pour les vaches laitières (-3,4%) que pour les vaches allaitantes (-1,5%) selon les données BDNI.

Pour les autres animaux, les effectifs sont estimés par le Citepa à partir des données du bulletin mensuel de conjoncture publié par le Service de la statistique et de la prospective (SSP).

Sur la base des fabrications d'aliments des six premiers mois, le Citepa estime une baisse du cheptel de porc à l'engrais de 4,3% en 2026 par rapport à 2025.

Sur la base des mises en place à un jour, le Citepa estime un cheptel de poules pondeuses en hausse entre 2025 et 2026 (+3,7%). Le cheptel de poulet est estimé en hausse (+ 0,7%), de même que le cheptel de canard (+1,4%). Le cheptel de dinde est quant à lui estimé en repli (-2,4%) de même que le cheptel de pintades (-4,8%).

³ <https://www.e-spie.fr/>

⁴ <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/BulConj/detail/>

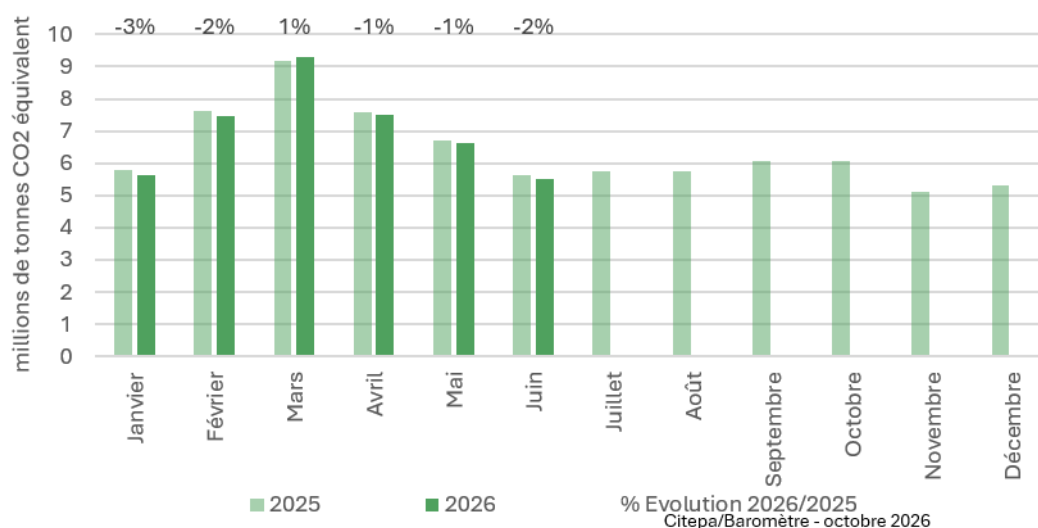
⁵ L'évolution des émissions est estimée à partir de ces données d'activité, après retraitement par le Citepa afin de les adapter aux outils d'inventaire, puis intégration dans l'outil de simulation OSSEAN (<https://www.citepa.org/outil-simplifie-pour-le-calcul-des-emissions-du-secteur-agricole/>). Les autres variables susceptibles d'influencer le calcul d'inventaire, telles que les techniques de réduction des émissions ou les résidus de culture retournant au sol, sont supposées constantes.



Le cumul de campagne (juillet 2025 - juin 2026) sur les livraisons d'engrais simples, estimé à partir du bulletin mensuel du SSP et complété avec les statiques douanières pour juin 2026, s'inscrit en nette hausse (+6,9%) par rapport à la campagne précédente.

En conséquence, l'estimation par le Citepa des apports d'engrais minéraux azotés à partir de la moyenne des livraisons d'engrais des deux dernières campagnes, s'inscrit en hausse en 2026 par rapport à 2025 (+4,9%). Sur la même période, la part des engrais azotés simples (urée, ammonitrates, solution azotée) est estimée en baisse tandis que la part des composés progresse.

Hors engins agricoles, les émissions de N₂O sont en hausse au premier semestre 2026 par rapport à 2025 (+2,4%) avec une hausse des apports d'engrais minéraux (azote total) compensée par le recul du cheptel bovin. Les émissions de CH₄ s'inscrivent en baisse de 2,4% en lien avec le recul du cheptel bovin. Enfin les émissions de CO₂ s'inscrivent en hausse de 2,0% en lien avec une hausse des apports en solution azotée.



Émissions de GES dans le secteur de l'agriculture et sylviculture entre 2025 et 2026

D'après le baromètre prévisionnel, les émissions du secteur agriculture/sylviculture diminueraient de 1,6% au second semestre 2026 par rapport au second semestre 2025, avec des baisses proches au troisième (-1,6%) et au quatrième trimestre (-1,6%). Sur l'ensemble de l'année, elles reculeraient de 1,3%.

Cette baisse serait principalement portée par l'élevage (-2,3% au second semestre), dans un contexte de poursuite de la décapitalisation du cheptel bovin, tandis que les émissions liées aux cultures resteraient globalement stables sur la période.

Émissions trimestrielles de GES dans le secteur de l'agriculture/sylviculture

Emissions de CO ₂ e (MtCO ₂ e) en France hexagonale et Outre-mer UE		Baromètre (*)		Baromètre (*)		Annuel
		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	
2025	Agriculture/sylviculture	22,6	19,9	17,6	16,5	76,6
2026		22,4	19,7	17,3	16,2	75,6
Evol. %		-0,7%	-1,4%	-1,6%	-1,6%	-1,3%

Prévision (**)

(*) baromètre trimestriel

(**) Prévisions baromètre prévisionnel Citepa (cf. note méthodologique Agriculture)



■ Transports : des émissions toujours en baisse

Environ un tiers des émissions de GES sont émises par le secteur des transports. Celui-ci contribue à la décroissance globale des émissions par rapport au premier semestre 2025, avec une réduction de 2,7 MtCO₂e (-4,5%). Cette évolution est liée principalement à la baisse de 4,8% des émissions associées au secteur routier, le transport routier représentant plus de 90% du secteur des transports. Cette diminution est en lien avec la forte baisse des ventes de gazole (-7,3%) observée au 1^{er} semestre 2026 comparé à la période identique en 2025. Plus des deux tiers des véhicules routiers utilisent ce carburant.

Concernant le transport aérien domestique (inclus dans le total national), les émissions sont stables durant ce premier semestre 2026 comparativement à celui de 2025. Les émissions associées au transport aérien international (exclu du total national), quant à elles, augmentent légèrement de 2,5% sur la même période.



Émissions de GES dans le secteur des transports entre 2025 et 2026

Selon le baromètre prévisionnel, les émissions du secteur des transports continueraient de diminuer au second semestre 2026, à un rythme proche de celui observé au premier semestre. Elles reculeraient de 4,7% au troisième trimestre puis de 5,4% au quatrième trimestre par rapport aux mêmes périodes de 2025. Sur l'ensemble de l'année, les émissions du secteur diminueraient ainsi de 4,8%. Cette estimation s'appuie sur les prévisions de l'Insee concernant la consommation mensuelle des ménages en produits issus de la cokéfaction et du raffinage⁶, qui reculerait significativement au second semestre de 2026 par rapport au même semestre 2025.

⁶ [Vigilance orange sur la croissance](#) – Note de conjoncture septembre 2026, Insee



Émissions trimestrielles de GES dans le secteur de l'agriculture/sylviculture

Emissions de CO ₂ e (MtCO ₂ e) en France hexagonale et Outre-mer UE		Baromètre (*)	Baromètre (*)			
		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Annuel
2025	Transports	29,0	31,4	31,7	30,7	122,9
2026		28,1	29,6	30,2	29,0	117,0
Evol. %		-3,1%	-5,9%	-4,7%	-5,4%	-4,8%
					Prévision (**)	

(*) baromètre trimestriel

(**) Prévisions pour le trimestre à partir du scénario d'activité de la note de Conjoncture Insee de septembre 2026, des prévisions internes Citepa et des données du baromètre disponibles mi-septembre 2026

■ UTCATF : zoom sur les feux de forêts jusqu'en août 2026

Focus sur l'impact des incendies en 2026

L'année 2026 a été marquée par des incendies de grande ampleur dont la plupart ont eu lieu sur le mois d'août, soit en dehors du périmètre du baromètre (T1 et T2) et du baromètre prévisionnel qui ne couvre pas non plus ces émissions. Cet encadré présente une pré-estimation des émissions liées aux incendies en France hexagonale sur l'année 2026 à date, réalisée à partir d'une nouvelle méthode.

Selon le retraitement des [données EFFIS du programme Européen Copernicus](#), entre le 1^{er} janvier et le 27 août 2026, environ **77 000 hectares ont brûlé en France hexagonale**. Cette valeur est légèrement plus faible que la valeur avoisinant les 100 000 ha affichée sur le portail en ligne : une analyse spatiale à partir des données d'occupation du sol Citepa a permis d'exclure les surfaces en écobuage, rapportées dans le secteur agriculture. Cela représente une augmentation de +39 % par rapport à l'année 2022 qui était déjà une année record (environ 56 000 ha brûlés hors écobuage selon la même approche), et plus du double de l'année 2025. L'approche utilisée pour estimer les émissions utilise des stocks de biomasse¹, bois mort¹ et litière² spatialisés, et considère un taux de combustion par type de végétation³. Les facteurs d'émission sont ceux du Giec 2006. Cette nouvelle approche permet d'estimer un total d'émissions de GES d'environ **5 730 ktCO₂e pour l'année 2026** (jusqu'au 27 août) **au périmètre UTCATF, autrement dit 5,7 MtCO₂e**, soit une augmentation de +43% par rapport à l'année déjà exceptionnelle de 2022. Il est intéressant de relever que les émissions liées à la litière sont majoritaires (environ 55%, contre 40% pour la biomasse et 5% pour le bois mort). **Leurs stocks de carbone sont très importants notamment dans les forêts résineuses comme les Landes, particulièrement touchées, et le taux de combustion associé est plus fort que pour la biomasse.** Enfin, cette estimation qui ne prend en compte que la part de carbone brûlée, n'intègre pas les récoltes (qui peuvent avoir lieu après les incendies pour commercialiser les bois ou agir sur la reconstitution des peuplements), ni la mortalité additionnelles des arbres causées par les feux.

NB : la méthode utilisée pour la pré-estimation des émissions de 2026 diffère de celle actuellement utilisée pour l'inventaire national, basée sur la base de données [BDIFF](#).

¹ Stocks de biomasse et bois mort issus de la dernière campagne IGN, par sylvoécorégions ou GRECO selon la significativité des résultats, par type de peuplements

² Stocks de litières issus des mesures Renecofor, selon les compositions en essences IGN, par sylvoécorégions ou GRECO selon la significativité.

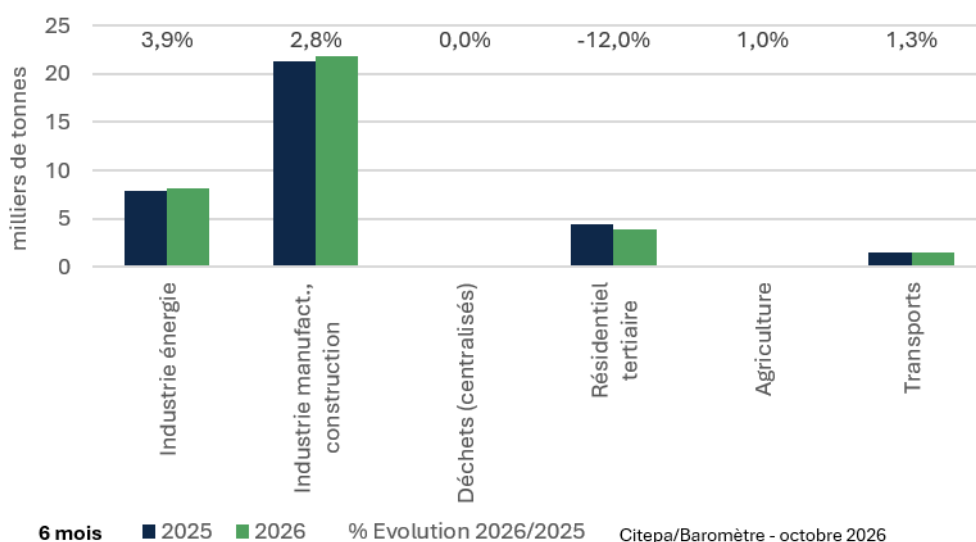


Émissions de polluants atmosphériques

Analyse par substance

SO₂ : évolutions des émissions contrastées selon les grands secteurs émetteurs

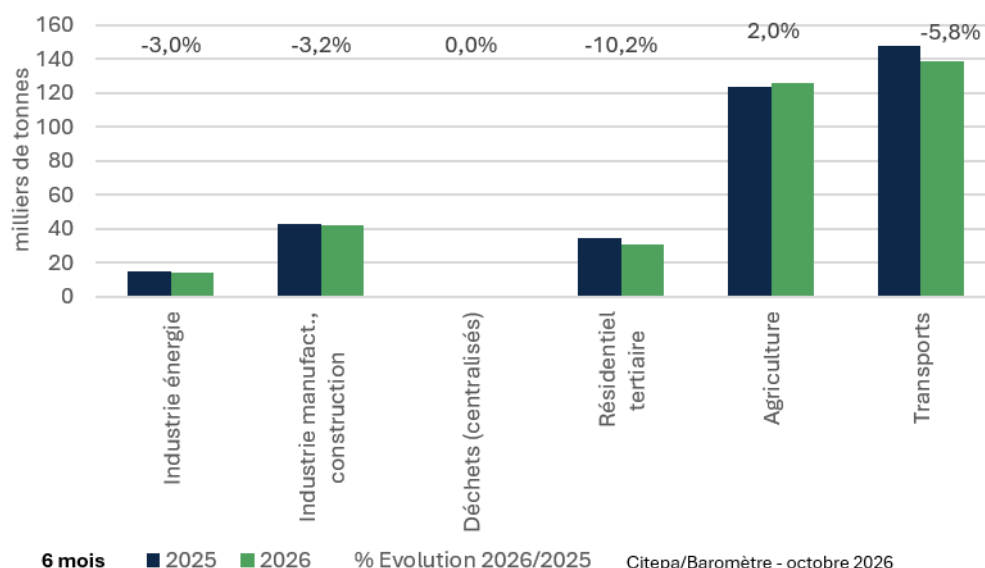
Au total, les émissions de SO₂ augmentent légèrement de 0,4 kt, soit 1,2% entre le premier semestre 2026 et la même période en 2025. Cette évolution est le résultat de croissances et décroissances selon les secteurs émetteurs. En effet, le secteur de l'industrie manufacturière et construction, qui contribue aux émissions pour presque les deux tiers, enregistre des émissions à la hausse de 0,6 kt (+2,8%), celui de l'industrie de l'énergie, dont la part dans les émissions totales est d'environ 20%, de 0,3 kt (+3,9%) tandis que le secteur de l'usage des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires, qui participe à environ 10% des émissions, baisse de 0,5kt (-12,0%). Un tiers des émissions de dioxyde de soufre dans le secteur de l'industrie manufacturière et construction provient de la métallurgie des métaux ferreux et notamment de la sidérurgie. Ce sous-secteur fait croître ses émissions de 0,6 kt, soit plus de 8,3% d'augmentation. Au niveau du secteur de l'industrie de l'énergie, ce sont les raffineries, sous-secteur prépondérant, qui inscrivent leurs émissions à la hausse de 0,3 kt (+10,4%). La réduction des émissions dans le secteur des bâtiments résulte des sous-secteurs concernant le chauffage, eau chaude sanitaire et cuisson, les consommations d'énergie ayant diminué.



Émissions de SO₂ par secteur en France : comparaison du premier semestre 2025 et 2026

NOx : poursuite de la baisse des émissions dans les transports

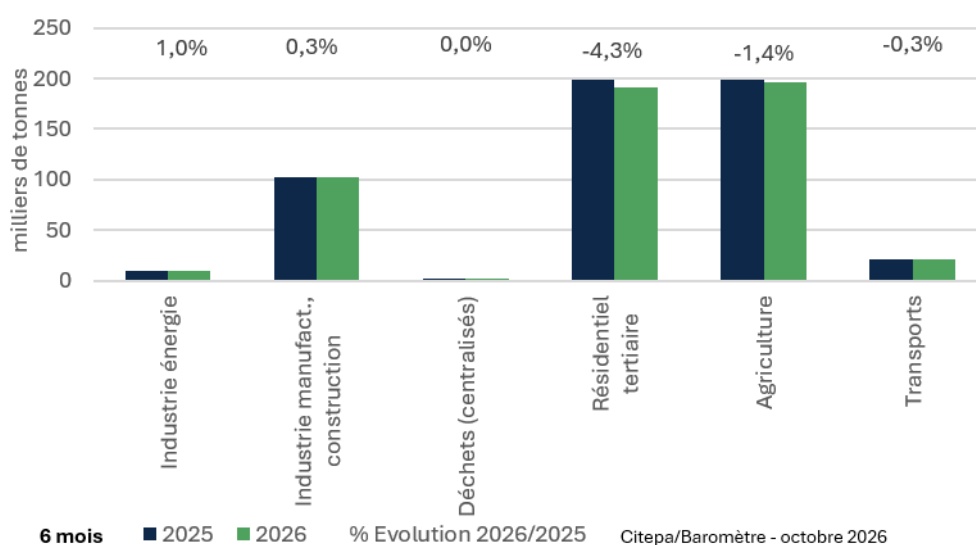
Les émissions de NOx diminuent de 11,4 kt, soit de 3,1 %, entre le premier semestre 2025 et 2026. Environ 40 % des émissions de ce polluant sont dues aux transports. Ceux-ci voient leurs émissions se réduire de 8,5 kt, soit de 5,8% sur les périodes comparées. Cette décroissance s'explique par la baisse nette des consommations de gazole. Le second secteur le plus émetteur de NOx est l'agriculture, pour environ 35% des émissions, qui sont en légère hausse sur ce premier semestre de 2,4 kt (+2%), du fait de l'augmentation des apports d'engrais azotés. À plus petite échelle avec néanmoins son importance, le secteur des bâtiments contribue à la réduction des émissions avec un niveau en baisse de 3,5 kt, ce qui correspond à une diminution de 10,2% pour le secteur.



Émissions de NOx par secteur en France : comparaison du premier semestre 2025 et 2026

COVNM : réduction des émissions dans les secteurs des bâtiments et de l'agriculture

Les secteurs prépondérants des émissions de COVNM concernent les bâtiments et l'agriculture. Ces deux secteurs participent à la réduction des émissions de 11 kt (respectivement 8,7 kt et 2,7 kt) sur les six premiers mois 2025-2026, passant ainsi le niveau des émissions totales de 534 kt à 523 kt. La baisse des émissions dans les bâtiments peut s'expliquer par une diminution des consommations d'énergie, et particulièrement le bois. Au regard de l'agriculture, la réduction des cheptels fait décroître les émissions. Le secteur de l'industrie manufacturière et construction, troisième secteur contributeur d'émissions de COVNM, enregistre des émissions stables sur la période estimée avec des disparités selon les sous-secteurs. En effet, la construction augmente de 0,2 kt, soit +0,6% (utilisation de peinture essentiellement), tandis que les industries agro-alimentaires baissent de 0,2kt, soit -1,2% (production de pain, alcool, etc.).

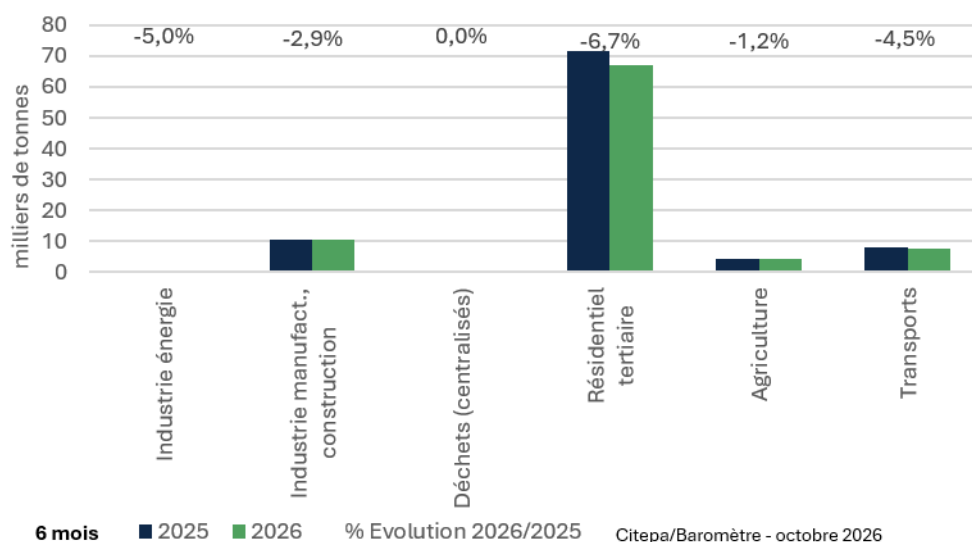


Émissions de COVNM par secteur en France : comparaison du premier semestre 2025 et 2026



Particules fines : moins de chauffage entraîne moins d'émissions

Les émissions des particules fines de diamètre inférieur à 2,5 micromètres (PM_{2,5}), largement émises par le chauffage dans les bâtiments, poursuivent leur baisse de 5,5 kt (-5,8%) au premier semestre 2026 comparées à celui de 2025. Elles diminuent essentiellement au premier trimestre et sont assez stables au deuxième. Le secteur des usages des bâtiments et activités résidentiels/tertiaires décroît de 4,8 kt, soit de 6,7%. Dans une moindre mesure, les autres secteurs moins contributeurs participent également à la réduction : -5,0 % dans l'industrie de l'énergie, -2,9 % en industrie manufacturière et construction, -1,2 % pour l'agriculture/sylviculture et -4,5 % dans les transports.



Émissions de PM_{2,5} par secteur en France : comparaison du premier semestre 2025 et 2026



Pour en savoir plus

Ces résultats prennent-ils en compte les émissions exportées (empreinte) ?

On distingue deux approches pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) imputables à un pays. L'empreinte carbone est différente de l'approche utilisée pour élaborer les inventaires nationaux d'émissions de gaz à effet de serre (GES) réalisés par le Citepa pour le ministère de la Transition écologique. Alors que l'approche inventaire se focalise sur les émissions dites territoriales (approche production - émissions ayant lieu sur le territorial national), l'empreinte carbone, elle, intègre toutes les émissions (rejetées en France et à l'étranger) induites par la consommation en France de produits fabriqués en France et à l'étranger. Le baromètre des émissions mensuelles est cohérent avec les données annuelles de l'inventaire national : il présente les émissions territoriales et non l'empreinte.

[Plus d'information sur l'empreinte](#)

Comment sont estimées ces émissions ?

De manière générale, l'inventaire national est réalisé selon les lignes directrices (*Guidelines*) du Giec pour les GES et selon le Guide (*Guidebook*) EMEP/EEA pour les polluants atmosphériques. Ces guides définissent des grands principes ainsi que des paramètres de calcul. Retrouvez toutes les méthodes de calcul des émissions, secteur par secteur, dans le [rapport Ominea](#).

L'estimation mensuelle des émissions, d'une part, est calculée à partir de différentes données et indicateurs. Certains secteurs, tels que l'énergie, disposent d'indicateurs statistiques mensuels. Pour d'autres secteurs, les émissions mensuelles peuvent être calculées directement (e.g. agriculture), ou encore évaluées selon un profil temporel résultant de la connaissance des modes d'émissions (e.g. gaz fluorés). Enfin, pour des secteurs tels que les déchets (en général) et l'UTCATF (puits de carbone), les émissions sont simplement reportées de l'année précédente et uniformément réparties sur l'année. L'enrichissement des bases de données utilisées ainsi que des travaux méthodologiques complémentaires permettront d'améliorer la qualité des estimations mensuelles publiées. Les émissions mensuelles seront publiées avec un décalage de trois mois entre le mois de publication et le dernier mois estimé.

[Télécharger la note de contexte et méthodologie du baromètre](#)

Enfin, **l'estimation prévisionnelle des émissions**, d'autre part, présente une estimation des émissions des trimestres de l'année N en cours non-encore estimés par le baromètre des émissions mensuelles. Ces prévisions pourront être affinées chaque trimestre après la publication du baromètre trimestriel. Le niveau d'incertitude se réduira ainsi dans le temps. La méthode de calcul est similaire à celle du baromètre classique mais met au point des indicateurs prévisionnels, s'appuyant en partie sur les prévisions de données économiques pour les trimestres à venir mises à disposition par l'Insee à partir de leur scénario d'activité des différentes notes de Conjoncture. Tout comme pour le baromètre mensuel, l'estimation porte sur les données d'activités fines par sous-secteur utilisées dans les inventaires. Alors que le baromètre mensuel s'appuie sur des statistiques publiques (par exemple la production mensuelle de ciment), le baromètre prévisionnel utilise des prévisions d'indicateurs macro-économiques estimées par l'Insee.

[Télécharger la note méthodologique du baromètre prévisionnel](#)



Niveaux de fiabilité des publications

Format	Méthode	Fiabilité	Emissions couvertes
Baromètre prévisionnel	Modèles économétriques à partir de prévisions économiques	+	N (M+6)
Baromètre mensuel	Estimation à partir d'indicateurs statistiques mensuels connus	++	N (M-3)
Proxy Secten	Estimation à partir d'indicateurs statistiques annuels et premières données d'activités consolidées	+++	N-1
Inventaire consolidé	Calculs précis conformes aux conventions internationales	++++	1990 > N-2

Quelle est la part des effets conjoncturels/structurels sur les émissions ?

Les baromètres mensuels et prévisionnels n'ont pas vocation à analyser les effets conjoncturels et structurels à l'origine de l'évolution des émissions. Le Citepa a toutefois mené ce type d'analyse à partir de l'inventaire national annuel pour les secteurs du résidentiel et des transports. Ce travail permet d'identifier et de quantifier la contribution des principaux facteurs sous-jacents aux évolutions des émissions de GES, sans chercher cependant à distinguer leur caractère conjoncturel ou structurel. Une telle distinction nécessiterait en effet de mobiliser des données et des modèles spécifiques.

[Plus d'information sur les facteurs sous-jacents des émissions historiques](#)

Plus d'information : citepa.org | infos@citepa.org

Contact presse : presse@citepa.org